

LES ENTREPRISES D'ENTRAÎNEMENT OU PEDAGOGIQUES

Fausse entreprise pour de vrais résultats d'apprentissage, de savoir faire et de savoir être en entreprise, l'Entreprise d'Entraînement dite EE représente un véritable sas entre l'état de demandeur d'emploi handicapé et retour à la société civile et l'accès au monde professionnel. L'un des ses points forts est de tenir compte de la personnalité de chaque handicapé employé-stagiaire pour la mettre en valeur, condition préalable à l'épanouissement de ses compétences professionnelles et son retour à l'emploi garant de son insertion sociale et citoyenne.

DEFINITION ET FONCTIONNEMENT :

■ **Structure de formation** permanente et individualisée, virtuelle dans sa production, l'EE se définit comme une véritable entreprise dans sa seule architecture. Le stagiaire accueilli est avant tout un salarié placé dans une situation la plus réaliste possible, favorisant par une pédagogie inductive l'apprentissage concret des savoir faire et savoir être en entreprise et son **employabilité**, clef de son **insertion**.

■ L'EE fonctionne comme une entreprise réelle, mais elle ne produit pas. Elle étudie le marché, se fait connaître avec des moyens publicitaires ou du marketing, elle achète des matières premières, elle vend des produits, étudie leur performance, elle gère les relations avec la clientèle, fait de la prospection... Elle vit au quotidien sa fonction d'entreprise, au sein d'un marché économique libéral recréé par les **3 000 centres de formation** qui développent ce concept dans plus de 35 pays.

■ L'EE fonctionne en permanence, à raison de 35 heures par semaine. Son personnel subit un turn-over lié aux temps de formation des différents stagiaires (4 à 6 mois en moyenne). L'encadrement est assuré par un « Directeur », salarié du centre de formation. Plus qu'un formateur, ce directeur doit assurer son rôle d'encadrement, prendre les décisions dans les domaines financiers, commerciaux, stratégiques. Il considère les stagiaires comme son personnel d'entreprise. Il est assisté dans sa tâche par des formateurs spécifiques, pour les technologies nouvelles notamment. Un psychologue du travail est présent dès l'embauche et suit les stagiaires pendant leur séjour en EE.

PUBLICS :

En partenariat avec les administrations concernées, l'AGEFIPH et la COTOREP, et dans le cadre des PDITH, les EE accueillent des travailleurs handicapés parallèlement à la préparation de leur projet professionnel et les aide à bâtir leur parcours d'insertion ou de réinsertion sociale, par la formation et un **accompagnement individualisé, les responsabilisant et leur donnant confiance en eux-mêmes**.

OBJECTIFS :

■ L'EE est un **outil d'insertion par la formation**, l'entraînement et l'apprentissage des savoir faire et savoir être professionnels en PME-PMI. L'EE bâtit pour chacun de ses stagiaires handicapés un véritable parcours d'insertion rythmé en 3 phases :

- bilan de situation professionnelle et construction d'un projet
- formation et apprentissage en entreprise d'entraînement
- pédagogie et accompagnement à l'insertion professionnelle et à une insertion citoyenne

■ L'EE est un **lieu de formation professionnelle et sociale**. Hiérarchie, mixité des publics, des niveaux et des objectifs d'insertion caractérisent et dynamisent les synergies individuelles et collectives de sociabilisation, formation et d'insertion.

■ Ouverte sur les économies locales, l'EE est un outil de mobilisation des PME-PMI, qui sont associées dans les procédures de simulation comme entreprises marraines, partenaires des équipes pédagogiques, lieu d'accueil, de stages et d'emploi des apprenants. (taux d'insertion national de 70 %) L'EE est un lieu de formation continue ouvert aux handicapés et un partenaire possible pour aider les entreprises à leur recrutement durable.

■ Créée à l'initiative de centres spécialisés, de l'administration, ou en partenariat avec un centre de formation local réceptif au public handicapé... L'EE est un outil modulable de développement personnel. Par son implantation et son intervention sur le public handicapé, comme outil de politique sociale à disposition de l'administration ou des structures spécialisées, elle peut utilement compléter l'offre de formation des travailleurs handicapés et dynamiser leur insertion dans de nouveaux gisements d'emplois, notamment par une analyse et une appréciation plus dynamique des projets individuels, puis un accompagnement de citoyenneté plus actif naît de la découverte de la vie sociale de l'entreprise.

COMMENT CREER ET FINANCER UNE EE

■ Toute création s'effectue à partir d'une étude d'opportunité associant les acteurs socio-économiques du bassin d'emploi, les structures liées au handicap et un centre de formation adhérent et contrôlé par la centrale nationale du réseau. Définie comme une structure de formation autonome, créée comme telle, l'EE est financée par :

- les fonds publics de la formation professionnelle (Etat, collectivités locales et territoriales, FSE) et
- les fonds privés de la formation continue,
- les fonds spécifiques à l'insertion des travailleurs handicapés.

Le stagiaire apprenant bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle et des rémunérations associées. Il s'engage au respect des obligations de l'entreprise de formation qui participent à son reconditionnement social (discipline, ponctualité, vie sociale, hiérarchie...). Par sa motivation, il construit lui-même sa propre formation et insertion sociale et professionnelle.

LES DIX ATOUTS DE L'EE

- Le fil conducteur de la formation est de réussir l'insertion rapide du travailleur handicapé dans la vie économique et notamment les PME PMI

- La formation se réalise sur postes de travail ergonomiques adaptés
- La formation offre aux stagiaires une expérience professionnelle et la compréhension de la gestion des PME PMI
- Les supports de la formation sont des documents professionnels réels
- Une qualité professionnelle est exigée pour tous les travaux effectués
- Les formés ont une connaissance des rouages de l'entreprise et une conscience aiguë du rôle qui est le leur
- Les apprenants sont immédiatement employables dans une PME réelle en raison de leur acquis pratique, et ce sans phase d'adaptation.
- Le formé bénéficie d'une qualification professionnelle de qualité : polyvalence et spécialisation,
- Il acquiert des compétences particulières recherchées (mobilité, langues, foires commerciales, tertiaire industriel et du secteur marchand...)
- Enfin outre des capacités strictement professionnelles, l'EE fait cultiver des qualités sociales indispensables aujourd'hui : le formé est préparé à être auto-apprenant, c'est à dire autonome, responsable, capable d'initiative, apte au travail d'équipe malgré son handicap.

LES ATOUTS DU CONCEPT POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPES

L'Entreprise d'Entraînement fonctionne particulièrement bien pour les handicapés comme outil d'insertion sociale, de formation et d'orientation, et de reconquête de repères personnels dans la compréhension retrouvée puis acceptée des mutations technologiques et sociétales.

Par sa définition comme une entreprise réelle, elle permet à tout handicapé d'appréhender en un même lieu et même temps tous les métiers du tertiaire dans leur quotidien et offre la possibilité d'un vécu, pendant quelques jours ou quelques mois, de l'expérience de ces professions. Ainsi, l'handicapé, acteur de sa formation, retrouvant ainsi confiance en lui et en l'avenir, peut-il choisir son orientation avec plus de réflexion et mieux percevoir l'utilité des divers métiers tertiaires dans la logique du fonctionnement global de l'entreprise privée et son intégration dans une société civile plus tolérante qui perçoit plus l'efficacité professionnelle de la personne que son handicap.

Orientation choisie, l'handicapé peut alors être formé sur poste de travail dans une approche concrète de son futur ou nouveau métier. Il perçoit dès lors l'utilité de sa fonction, l'apport de sa formation et la valeur ajoutée qu'il peut en tirer rapidement, tant dans l'apprentissage et la maîtrise d'un savoir faire et d'un savoir être, que dans la préparation de sa recherche d'emploi.

Outil d'orientation par la présentation des métiers du tertiaire, l'Entreprise d'Entraînement est encore un outil de formation professionnelle, de socialisation entre stagiaires handicapés ou non, dans l'acceptation et la compréhension réciproque, de savoir être de l'entreprise et de son économie, et enfin un tremplin idéal pour préparer et trouver son métier et son travail.



Réseau National des Entreprises d'Entraînement ou Pédagogiques
F 42335 ROANNE Cedex
Tel 04.77.23.26.70 Fax 04.77.23.26.79
e-mail : info@euroent.net - Internet : <http://www.euroent.net>

